

Les agriculteurs-multiplicateurs : une expertise française

Le mot semence évoque généralement des chercheurs, des laboratoires, parfois des pépinières, des serres, des parcelles d'essais, mais plus rarement les usines où les semences sont triées, nettoyées, traitées, conditionnées, et presque jamais les agriculteurs-multiplicateurs. Et pourtant, c'est dans leurs champs que sont assurées les productions des semences qui seront par la suite semées par les jardiniers et les agriculteurs!...

La France est le premier pays producteur de semences en Europe, avec 380 000 hectares pour 2019. Les entreprises de production passent des contrats avec des agriculteurs-multiplicateurs pour multiplier toutes les générations de semences. Elles représentent ainsi plus de 10 000 variétés de toutes espèces : betteraves, céréales, fourragères, gazon, lin, chanvre, maïs, sorgho, colza, tournesol, pomme de terre, pois protéagineux, potagères et florales... et permettent ainsi une diffusion rapide du progrès génétique vers l'ensemble des agriculteurs et des jardiniers, donc ensuite vers les consommateurs.

Une expertise technique

La multiplication de semences est encadrée par un règlement technique officiel, qui détermine des règles de qualité : origine des semences-mères, isolement de la parcelle, état sanitaire de la culture, épuration des plantes indésirables, conditions de récolte... C'est une culture très technique, nécessitant des compétences de haut niveau chez les agriculteurs.

Les agriculteurs-multiplicateurs sont en relation avec des techniciens de l'établissement producteur de semences avec qui ils sont en contrat. Ce contrat précise le suivi et le contrôle de la culture, les normes maximales pour la présence d'impuretés, le taux d'humidité...

Les agriculteurs-multiplicateurs font également partie de syndicats professionnels, qui réalisent des essais et diffusent des conseils techniques indispensables à la réussite de ces cultures spécialisées. Ils sont donc souvent pionniers dans la maîtrise technique de modes de productions toujours plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

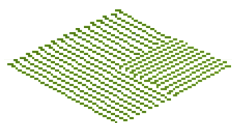
Le sens des responsabilités

Les agriculteurs-multiplicateurs sont des agriculteurs qui connaissent l'importance fondamentale de la qualité de la semence mise en terre pour réussir toute culture. Il se sentent responsables vis-à-vis des agriculteurs et jardiniers qui vont ensuite utiliser les semences qu'ils ont multipliées.

Concrètement, il s'agit de produire des semences propres, qui ne soient pas mélangées à des graines d'autres variétés ou d'autres espèces et qui germent. Pour cela, les agriculteurs-multiplicateurs sont très attentifs à la qualité sanitaire à tous les stades de sa culture de multiplication, et veillent à toutes les opérations techniques qui garantissent la qualité germinative des semences qu'il produisent.

Un choix économique pour les agriculteurs ?

La production de semences est exercée par tradition (héritage familial), par passion (goût de la nouveauté et de la technicité), par opportunité (voisinage, rencontre, démarchage par un établissement producteur de semences), mais aussi par choix économique. Cela s'avère d'autant plus pertinent dans le cas d'installation sur des surfaces limitées, car la production de semences procure une diversification à forte valeur ajoutée, selon les espèces choisies. Ainsi, sur une exploitation de taille moyenne avec une dizaine d'hectares de semences en plein champ à forte valeur ajoutée, il est possible de dégager autant de chiffres d'affaires, voire de revenus, qu'avec quelques centaines d'hectares de grandes cultures.



Cette valeur ajoutée provient de la rémunération de deux facteurs : la technicité de ces productions associée à la prise de risques.

La France, pays des semences ?



Grâce à la variété de ses sols et de ses climats, la France est un pays particulièrement propice à la production de semences ; 143 espèces y ont été produites en 2019 et 6 422 variétés de grandes cultures et fourragères.

Les zones de production de semences se situent au maximum dans les zones de cultures auxquelles elles sont destinées, favorisant ainsi les circuits courts possibles. C'est ainsi le cas pour les céréales.

Par contre, alors que la production de betteraves sucrières se situe plutôt dans le Nord de la France, celle des semences de betteraves est localisée principalement dans le Sud-Ouest en raison de conditions de sols et climats favorables à la floraison et à la maturité des graines.

Les semences de maïs sont essentiellement produites dans le Sud-Ouest, les Pays de la Loire et l'Auvergne ; les semences potagères, elles, sont une spécialité de l'Anjou, du Centre et du Sud-Ouest ; les semences de tournesol sont multipliées dans tout le Sud de la France.

La production de plants de pomme de terre est assurée par des agriculteurs spécialisés, situés principalement dans le Nord, la Bretagne et le Centre. Par ailleurs, la production de semences de lin est répandue surtout en Normandie.

Ainsi, la France bénéficie à la fois d'une grande richesse de territoires et de climats, ainsi qu'un savoir-faire humain unique. Les agriculteurs-multiplicateurs français apportent une plus-value à l'économie de leur région, créent du lien social en mobilisant de la main d'œuvre, partagent et transmettent leurs connaissances et apportent de la diversité dans les paysages agricoles*. Leur compétence est reconnue dans de nombreux pays qui choisissent la France pour multiplier des semences de qualité.

*Ils travaillent, notamment, étroitement avec les apiculteurs pour tirer des bénéfices croisés.

Les chiffres clé de la production de semences et plants 2017 - 2018

Groupes d'espèces	Nb entreprises productrices	Nb agriculteurs-multiplicateurs	Surfaces de productions (ha)
	98	6 303	139 539
	45	3 976	70 766
	44	4 273	48 656
	20	1 091	5 781
	58	772	23 192
	25	1 616	26 882
	61	3 967	42 174
	96	2 508	23 773
Ensemble*	250	18 594	380 763

*Le total diffère de la somme car les entreprises et les agriculteurs-multiplicateurs produisent plusieurs espèces